

Nombre de conseillers

en exercice : 09
Présents : 08
Votants : 08

L'an deux mille dix neuf,

Le vingt quatre du mois de mai

le Conseil Municipal de la Commune de SAINT MARTIN DE FRESSENGEAS dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Robert FARGEOT Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 20/05/2019

Présents : MM. FARGEOT, AUGÉIX, Mme BILLAT, MM DOUCHET, LESPINAS, JAVANAUD, MARTIAL, PUYRIGAUD.

Absent : M. BARRAUD

Monsieur AUGÉIX Michel a été élu secrétaire.

PROJET EOLIEN

M. le Maire informe le Conseil d'un projet éolien actuellement sur les communes de St Saud et St Jory de Chalais. Et notre commune est en limite avec ces 2 communes.

Considérant la hauteur des machines, l'impact négatif sur la santé notamment les infrasons, sur le paysage même si l'implantation n'est pas sur notre commune, l'impact sur les locations de nos gîtes touristiques de grande renommée, l'influence sur le passage des oiseaux migrateurs ;

Considérant également que le développement éolien dans notre secteur n'est pas adapté contrairement au photovoltaïque moins polluant visuellement ;

Après avoir pris connaissance du bulletin d'information de la société ABO WIND qui présente et développe ce projet éolien ;

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

☞ EMET avis défavorable à l'ensemble de ce projet

☞ EMET une opposition au passage sur nos routes communales de convois de gros tonnage et grandes largeurs en rapport avec ce projet compte tenu de la dimension de ces infrastructures.

CARRIÈRES DE THIVIERS

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une enquête publique relative à une demande d'autorisation d'exploiter une carrière à ciel ouvert de roches métamorphiques (renouvellement – extension – modification des conditions d'exploitation) sur le territoire de la commune de Thiviers déposée par la SA Carrières de Thiviers est organisée du lundi 29 avril 2019 au vendredi 31 mai 2019.

Il présente une synthèse du dossier déposé par l'entreprise concernant la prolongation de l'exploitation de ladite carrière.

Il est demandé aux communes environnantes d'émettre un avis sur ce dossier.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

☞ EMET UN AVIS FAVORABLE à la demande d'autorisation présentée par la société SA CARRIÈRES DE THIVIERS

RETRAIT DE LA COMMUNE DE VILLARS DU SMOSSI

Par délibération en date du 18/01/2019, le Conseil Municipal de Villars a sollicité son retrait au Syndicat Mixte d'Organisation et de Sécurisation Scolaire de Thiviers.

En application des dispositions de l'article L 5211-19 du CGCT, le comité syndical du Syndicat Mixte d'Organisation et de Sécurisation Scolaire de Thiviers

ainsi que ses communes membres et EPCI membres doivent se prononcer sur cette demande de retrait.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
ouï cet exposé et après en avoir délibéré,
☞ **ACCEPTE** cette demande de retrait

DEMANDE DE PRÊT

Monsieur le Maire indique au Conseil que les travaux d'aménagement du Bourg (tranche 1 et 2) nécessitent de souscrire un prêt. Il conviendrait de souscrire un prêt à taux fixe sur 24 mois (prêt relais) en attente du paiement des subventions et un second prêt classique, sur une durée de 20 ans.

Monsieur le Maire présente les différentes propositions reçues avec les caractéristiques de financement et de remboursement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
☞ **DECIDE**, pour le financement des travaux d'aménagement du Bourg :
- de souscrire auprès du **Crédit Agricole de Charente Périgord** un prêt à taux fixe, en attente du versement des subventions attribuées, sur 24 mois, d'un montant de 187 100 € avec un taux de 0.50 % et une annuité à rembourser de 935.50 €.
- de souscrire auprès du **Crédit Agricole de Charente Périgord** un prêt classique à taux fixe et échéances constantes, sur 20 ans, d'un montant de 187 100 €, avec un taux apparent de 1.31 % et une annuité à rembourser de 10 698.49 €
☞ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les contrats de prêt.

Le Maire,



Le Secrétaire



Les Membres du Conseil Municipal



Handwritten signatures of the members of the Municipal Council, including the name "d'antiof" written in blue ink.